

Comment Les APV pourraient-ils contribuer à la lutte contre la pauvreté ?

M. Buchy et M. Hopley

“based on a study commissioned by the European Forest
Institute’s EU FLEGT Facility - funded by the European Union,
the Governments of Finland, France, Germany, the
Netherlands and the United Kingdom, and EFI.”

**QUE SONT LA PAUVRETE ET LES
APV?**

La pauvreté

OECD/DAC (2001:18) definition

Les différentes facettes de la pauvreté couvrent différents aspects des capacités humaines :

- Dimension économique (revenus, travail, systèmes de production)
- Dimension humaine (santé, éducation)
- Dimension politique (droits civiques, participation à la vie publique)
- Dimension socio-culturelle (dignité, le statut social)
- Dimension sécuritaire (risque, vulnérabilité, insécurité)

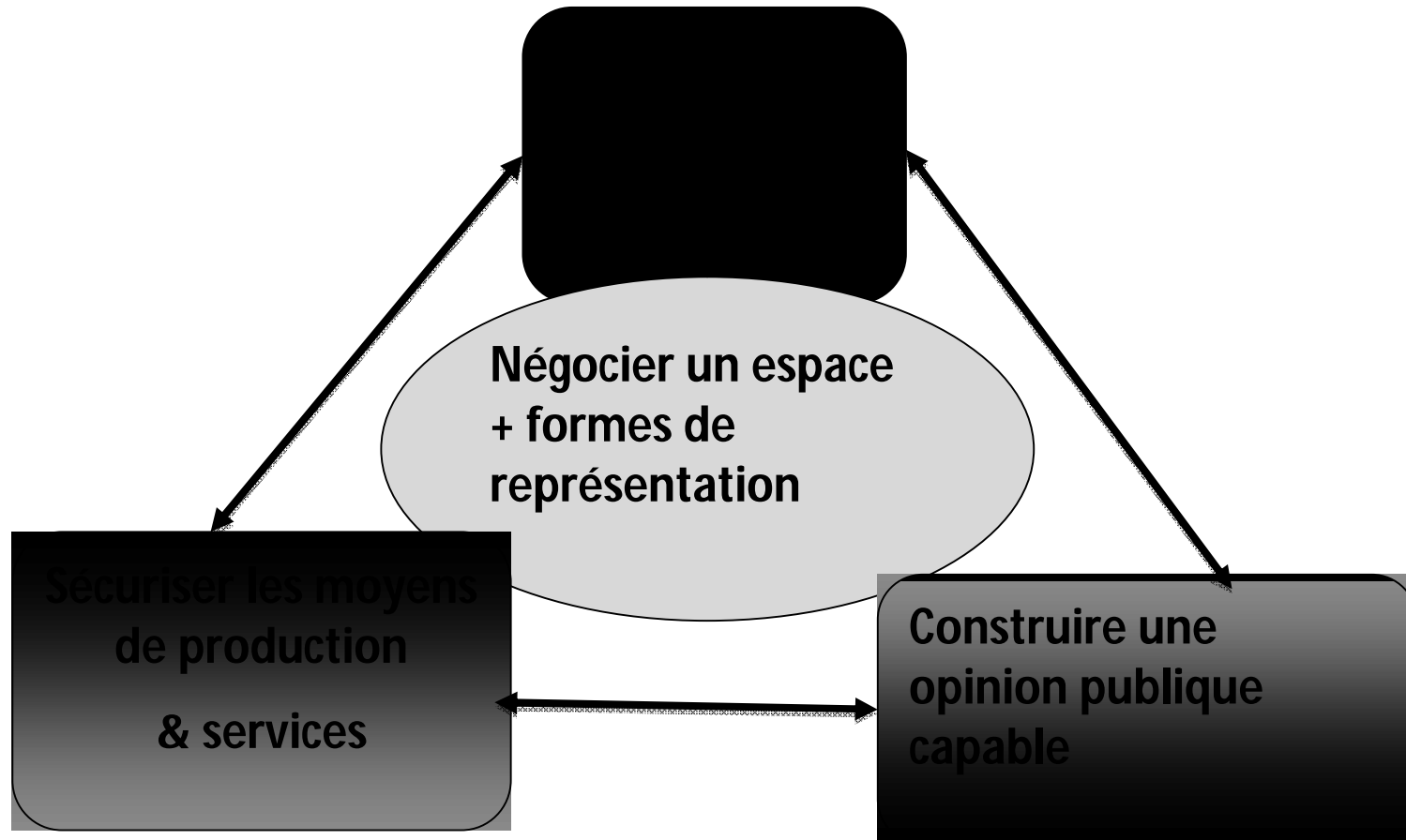
A cela s'ajoute la dimension du genre et des relations d'inégalité et d'iniquité ainsi que le rôle des ressources naturelles

Les liens entre la pauvreté et la bonne gouvernance

Pour réduire la pauvreté il faut intervenir à quatre niveaux :

- **Espace de délibérations** : promouvoir un contexte favorable aux négociations, à la représentation et la prise de responsabilité
- **Accroître la capacité** des pauvres à prendre part, à influencer et à rendre responsable
- **Changer les ' règles du jeu '** ; promouvoir des politiques, une réglementation, une législation qui favorisent l'accès aux services publics, au partage des ressources et la protection des plus vulnérables
- **Access aux moyens et aux services** pour construire des systèmes de production stables pour les pauvres à travers l'amélioration de l'accès aux moyens de production et aux services

Le Processus de l'APV – créer une place pour la réduction de la pauvreté



Conditions pour la réduction de la pauvreté

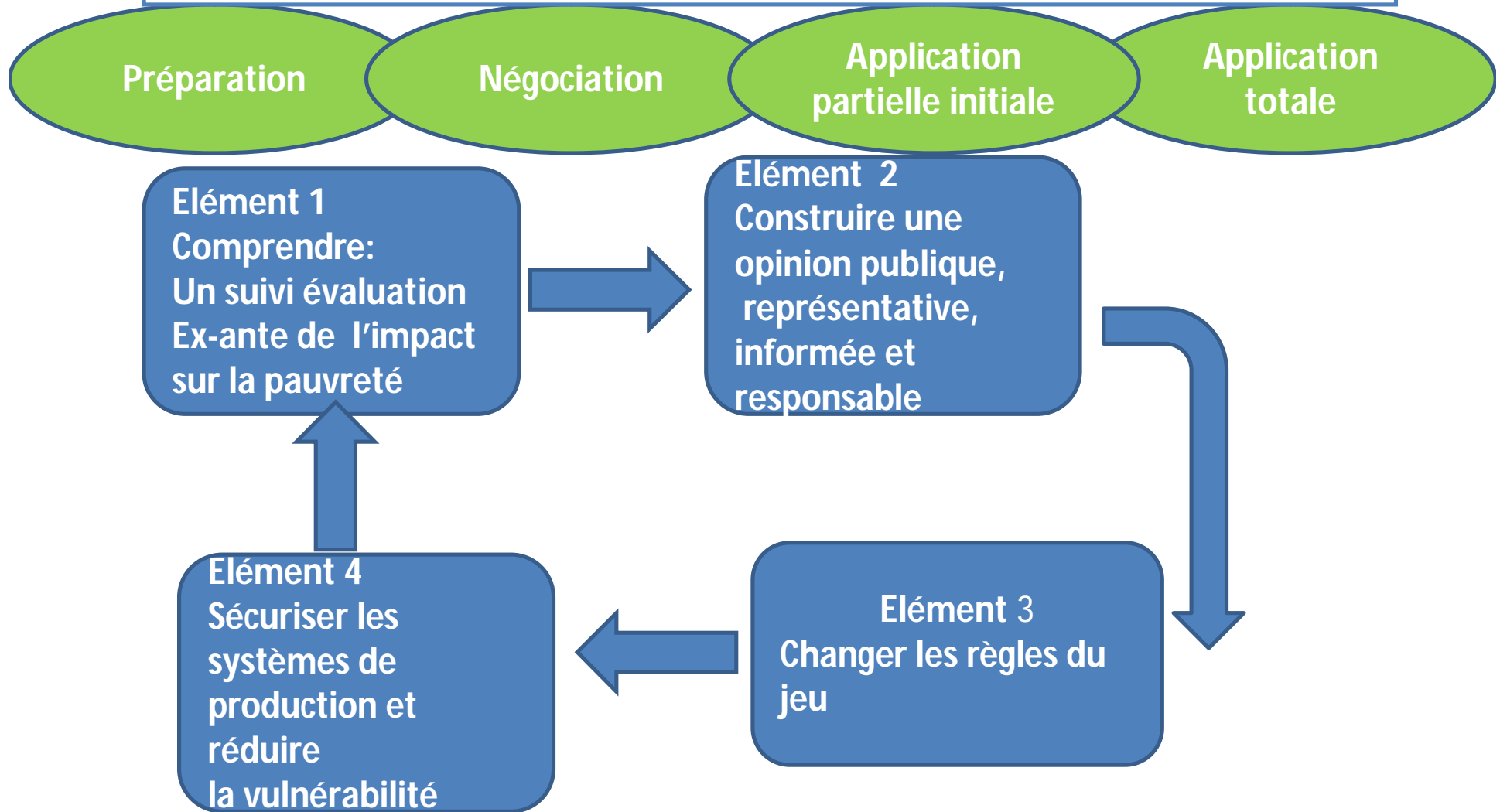
- **Sécuriser les droits de propriété** et la possibilité de les utiliser comme collatéraux
- **Le pouvoir local**- prendre des décisions au sujet des forêts (respect des différents besoins socio économiques)
- **Une Société Civile développée** qui s'engage, influence et rend responsable les preneurs de décisions et les politiciens à tous les niveaux
- **Access et contrôle** des bénéfices et de l'autorité pour prendre des décisions quant à la distribution des bénéfices (financiers et en nature)
- **La mise en responsabilité** de ceux qui prennent les décisions par ceux qui les subissent

Mettre la théorie en pratique

- **Quatre domaines d'intervention** - un cadre analytique pour comprendre la pauvreté
- Bases pour un **systeme d'évaluation** des impacts
- Bases for dessiner un processus de réduction de la pauvreté afin de réduire les effets négatifs

**OPERATIONALISER UN SYSTEME DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS
L'APV**

Le Processus de l'APV: Comprendre la Pauvreté



Élément 1 & 2

Construire une opinion publique, représentative, informée et responsable

- **Mieux comprendre à travers l'évaluation ex ante de l'impacte sur la pauvreté:** – Evaluation utilisée comme cadre pour le système de suivi – *CE à construire pendant le processus de préparation*
- **Evaluation sur la pauvreté** - base pour les négociations, information de base pour les groupes de travail, le système de suivi et évaluation ex-post, en annexe de l'APV - *CE à construire pendant le processus de préparation*
- **Impact de la régulation** – évaluer les impacts sur les petites et moyennes entreprises et les producteurs de la nouvelle régulation - *CE à construire pendant le processus de préparation*
- **Participation et représentation effectives des populations indigènes forestières** aux étapes de la préparation, négociation ; construire la capacité ; *programme de soutien à la société civile*
- **Accroître la participation (transition & mise en pratique):** continuer à soutenir les processus pour institutionnaliser la participation des populations dépendantes des forêts - *programme de soutien à la société civile*

Élément 1& 2

Construire une opinion publique, représentative, informée et responsable

- **Maintenir la dynamique après la signature** – continuer à renforcer la société civile et sa participation au niveau local développer les liens entre le gouvernement local et les prises de décisions au niveau national - *programme de soutien à la société civile*
- **Agrégation de l'opinion publique pendant la mise en pratique** – assurer la liaison des petits producteurs et moyennes entreprises à la filière bois , organiser l'opinion à travers des réseaux d'associations, de syndicats – *soutien au secteur privé à travers des programmes de développement commercial*
- **Accroître la prise de responsabilité** – soutenir les systèmes de prise de responsabilité en amont et en aval; – utiliser les systèmes de suivi évaluation pour capturer l'information sur les changements (pauvreté, gouvernance – audit social– allocation des droits, revenus) – *soutien CE avec support technique pour mise en place d'un système de contrôle des prises de responsabilité*

Elément 3: Changer les règles du jeu

- **Clarifier et sécuriser les droits d'usage forestiers (négociation & transition à la mise en pratique)** – Evaluation ex-ante de la pauvreté ; identifier les gaps dans le cadre légal et les mécanismes pour permettre une diversité des modes de gestion forestiers - *CE encourage la production d'une évaluation ex-ante pour fournir des éléments de base à un groupe de travail sur la pauvreté ; mécanisme de suivi évaluation conjoint conservé*
- **Chronologie établie pour les reformes du système légal**– engagement clair et spécifié incluant les reformes des droits locaux d'accès et de gestion communautaires – *CE assure le suivi à travers suivi évaluation conjoint*
- **Développer des programmes d'information pour améliorer la compréhension des processus** — droits d'usage, règles sur le partage des bénéfices, mécanismes de plaintes; *CE soutien le gouvernement et la société civile pour développer un programme d'information ciblé*

Elément 3: Changer les règles du jeu

- **Utiliser les redevances forestières pour réduire la pauvreté**- programmes pour augmenter la transparence, améliorer la redistribution des revenus, soutenir la participation informée des populations aux prises de décisions ; *discussions entre le gouvernement et CE dans la cadre de la bonne gouvernance pour assurer le flot des revenus*
- **Une société civile capable et informée**- aider la société civile à renforcer les mécanismes de prise de décision locaux et de tenir les responsables à leurs responsabilités. – cibler les relations entre le secteur forestier et le gouvernement local - *CE Programme de soutien à la société civile*
- **Access a la justice, l'arbitration & et aux mécanismes de plaintes** – comprendre les contraintes structurelles des pauvres pour accéder à la justice comme partie intégrale de la préparation des négociations - *CE à considérer les liens entre les réformes forestières et les réformes de la justice*
- **Développer les capacités à conduire les impacts sociaux**–programme pour développer les capacités des auditeurs et des observateurs indépendants – *CE soutien différents départements de l'administration pour l'acquisition des outils d'évaluation*

Élément 4: Sécuriser les systèmes de production et réduire la vulnérabilité: les marchés domestiques des produits forestiers

- **Restructurer et formaliser le marché domestique** –programmes parallèles de soutien sur le long terme (réduire l'impact de changements rapides pour les petits producteurs) aux petites entreprises, financer et investir, construire la capacité des petites entreprises à accéder au marché
- **Programmes à court terme** pour gérer la transition entre les coupes à la scie illégales et les systèmes de production légaux – piloter des systèmes de production de bucheronnage alternatif
- **Développer de nouveaux marchés pour les espèces 'non traditionnelles'** – accroître les opportunités pour les petits producteurs et entreprises. *CE et d'autres donateurs développent des programmes pour travailler avec le gouvernement et le secteur privé pour restructurer le marché domestique ; financer des études de marches conjointes pour les espèces non traditionnelles.*
- **Etude sur les Produits Forestiers non Ligneux:** évaluer les effets de l'APV sur l'accès et la disponibilité des PFNL - *CE soutien la recherche ex ante sur la pauvreté pendant la phase de préparation*

Preparation

- Evaluation Ex-ante de la pauvreté pour identifier les mesures préventives
- Etablir les intérêts des différentes parties prenantes
- Elargir et approfondir la représentation de la société civile
- Evaluation de l'impact du système de régulation pour identifier les domaines affectant les systèmes de productions des pauvres

Négociation

- Renforcer la représentation des parties prenantes
- Réviser systématiquement la législation (utiliser les études ex ante)
- Identifier des systèmes de production alternatifs , enlever les obstacles aux opérations traditionnelles/les barrières du marché
- Améliorer le cadre légal pour le régime des taxes et des recettes

Mise en pratique progressive

- Construire un système de suivi évaluation de l'impact sur la pauvreté
- Assure la représentation de la société civile dans les discussions de reformes législatives (protéger les intérêts des pauvres
- Clarifier les droits sur l'allocation de foret e de la terre
- Les moyens et mécanismes de plaintes pour les pauvres

Mise en pratique finalisée

- Développer des programmes parallèles pour:
- Le développement de la capacité de la société civile civile a plusieurs niveaux
 - Améliorer le système de traçabilité des revenus et des processus de prise de décision dans l'allocation des ressources et des mécanismes de responsabilisation
 - Soutenir le développement des petites entreprises

CONCLUSIONS

Conclusions

Potentiellement 4 **éléments clef** pour réduire la pauvreté inclus dans les APVs:

- **Créer un espace politique** pour les négociations, représentation et la mise en responsabilité
- **Augmenter la capacité** des pauvres (et plus largement de la société civile) à s'engager, influencer et tenir les organisations locales et nationales à leurs responsabilités
- **Assurer que les politiques, la régulation et la législation** permettent des changements pour l'accès de l'opinion publique aux moyens et aux services
- **Construire des systèmes de production** stables pour les pauvres en améliorant l'accès aux moyens et aux services

Que faut-il renforcer ?

- Besoin de maintenir une **attention systématique** aux effets sur la pauvreté tout au long du processus : inclure un **système de sauvegarde**
- Un système de **Suivi et Evaluation** basé sur l'étude ex ante de la pauvreté et de la **traçabilité** des 4 éléments: moyens et services pour les systèmes de production, opinion publique règles du jeu et représentation dans un forum de négociation et de prise des responsabilités.

Que faut-il renforcer ?

- **Programmes parallèles** de soutien à la société civile, un système de traçabilité des revenus et un recadrage sur le gouvernance des redevances forestières, et de la restructuration du marché domestique,

Limites de l'APV à réduire la pauvreté – mitigation et contribution en utilisant de meilleures connaissances mais pas une solution miracle